



N°51 - Mars 2024

### Réunion publique d'information sur les actions et le budget 2024

Le Conseil municipal invite les habitants de Rives Dervoises à la réunion publique annuelle d'information sur les actions et le budget de la municipalité, **vendredi 19 avril** à partir de **20h** à la **salle des fêtes de Longeville-sur-la-Laines**.

### Trame Verte et Bleue, suite

L'opération Trame Verte et Bleue va pouvoir se réaliser sur Rives Dervoises en 2024. Anne-Sophie GADOT, chargée de mission de la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux), contactera avant cet été les habitants ayant proposé un projet en 2023. Il reste encore la possibilité d'intégrer quelques demandes supplémentaires. Les habitants non encore déclarés qui souhaitent participer peuvent le faire savoir à Anne-Sophie GADOT à [anne-sophie.gadot@lpo.fr](mailto:anne-sophie.gadot@lpo.fr) ou au 07 57 50 91 41. Les habitants qui ont bénéficié d'aménagements en 2018-2020 seront également contactés pour réaliser un suivi des projets.

### Informations sur le compostage

Dans le cadre de la quinzaine nationale « Tous au compost », la municipalité invite les habitants de Rives Dervoises à venir s'informer sur le compostage avec Laurent CARTIER, guide composteur, qui fera une présentation sur « Les bons gestes pour un bon compost » le **vendredi 5 avril à 18h à la salle des fêtes de Louze**.

### Écoles maternelles : inscriptions des nouveaux élèves

En prévision de la **rentrée scolaire 2024**, les parents d'enfants nés en 2019, 2020 et 2021, peuvent **dès maintenant et jusqu'au mardi 7 mai** inscrire leurs enfants aux écoles maternelles de Puellemontier et Longeville-sur-la-Laines. Il convient pour cela de se rendre dans une des Mairies de Rives Dervoises aux horaires d'ouverture (voir site [rives-dervoises.fr](http://rives-dervoises.fr) ou appli Panneapocket) avec les pièces suivantes :

- Sur papier libre : Nom/Prénoms, adresses, numéros de téléphone et adresses mail des parents ou représentants légaux.
  - Une copie intégrale du livret de famille (parents/enfants).
  - Un certificat de vaccination (ou photocopie du carnet de santé aux pages des vaccins).
  - Une photographie portrait récente de l'enfant.
  - Un certificat de radiation de l'ancienne école (si besoin).
  - Une dérogation de la commune de domicile si la famille est non-résidente à Rives Dervoises.
- Une autorisation de scolarisation signée du Maire de Rives Dervoises ou d'un des Maires délégués vous sera remise.

### Broyat de déchets ligneux au dépôt de Louze

La municipalité fait une distribution gratuite du broyat des déchets ligneux de l'année 2023 (200 litres par foyer) au dépôt de Louze le **samedi 6 avril de 10h à 11h pour les habitants de Louze puis de 11h à 12h pour tous les habitants de Rives Dervoises**. Apporter son récipient (sac poubelle ou container). Le site est ré ouvert au dépôt des tailles d'arbres et de haies à partir du samedi 23 mars. Il est rappelé que les **feuilles, tontes de pelouses, souches et diamètres supérieurs à 10cm ne sont pas admis**.

## Inscriptions des enfants au centre de loisirs de printemps

Après les deux étés 2022 et 2023, Les Loulous des Rives ouvrent cette année 2024 un centre de loisirs supplémentaire durant les vacances de printemps, du lundi 22 au vendredi 26 avril. Les familles doivent déposer les inscriptions d'ici le lundi 1<sup>er</sup> avril inclus au 06 89 08 84 07 ou à [assolessloulousdesrives@gmail.com](mailto:assolessloulousdesrives@gmail.com). Renseignements à ce même numéro ou adresse @.

## Agenda

### → Cinéma à Droyes

**Mercredi 27 mars à la salle des fêtes**

**18h** « Daaaaaali » une loufoquerie de Quentin Dupieux servie par une distribution XXL

**20h30** « La zone d'intérêt » l'horreur de l'Holocauste vue depuis la vie tranquille de l'autre côté du mur...

Résumés et bandes annonces par le site internet <https://rives-dervoises.fr>.

### → Assemblée générale de Mémoires Rives

**Mardi 2 avril à 18h** à la Mairie de Rives Dervoises à Puellémontier.

### → Assemblée générale de l'ACRD

**Judi 4 avril à 18h**, salle des fêtes de Puellémontier

### → Repas DJ des Loulous

Pour organiser ses centres de loisirs l'association Les Loulous des Rives organise un repas DJ le **samedi 13 avril** à la **salle des fêtes de Louze**. Inscription obligatoire d'ici le **lundi 8 avril** au **06 89 08 84 07**.

## Prochain Conseil municipal

La prochaine réunion plénière du Conseil municipal aura lieu le **jeudi 11 avril** à **20h** à la **salle des fêtes de Longeville-sur-la-Laines**. Le budget municipal 2024 sera présenté et voté à cette occasion.

## Terrains constructibles

La municipalité et l'agglomération Grand Saint-Dizier, Der et Vallées mettent en vente plusieurs terrains constructibles :

✓ 1 lot à Droyes 2 impasse du Bois du Han, surface 988m<sup>2</sup>, viabilisation complète (assainissement collectif), prix à voir avec la communauté d'agglomération au 03 25 07 31 42.

✓ 1 lot à Puellémontier rue du Voyeu Saleron, surface 1715m<sup>2</sup>, prix 12€ le mètre carré, assainissement autonome à installer à la charge de l'acheteur.

✓ 2 lots à Longeville-sur-la-Laines rue du Moulin, surfaces 908m<sup>2</sup> et 1082m<sup>2</sup>, prix 12€ le mètre carré, viabilisation complète (assainissement collectif).

✓ 4 lots à Louze ruelle des Trois Sillons, surfaces 993m<sup>2</sup>, 1003m<sup>2</sup>, 1086m<sup>2</sup> et 1105m<sup>2</sup>, prix 16€ le mètre carré, viabilisation complète (assainissement collectif).

Pour tous les lots municipaux, la vente est assurée par l'Agence des Lacs de Brienne-le-Château. Contacts à [contact@agence-des-lacs.com](mailto:contact@agence-des-lacs.com) ou au 03 25 55 21 93. Pour toute visite sur le terrain contacter la mairie au 03 25 04 62 36 ou à [rivesdervoises52@orange.fr](mailto:rivesdervoises52@orange.fr)

## Dégradations et vols, stop !

L'équipe municipale regrette vivement que l'aire terrestre éducative de l'école de Longeville-sur-la-Laines, à côté du City stade, soit régulièrement dégradée. Il ne s'agit pas d'un terrain de jeu mais d'un outil de travail construit PAR et POUR les enfants. Comment les enfants peuvent-ils comprendre que leur travail soit détérioré ?! Qui apprécie que son travail soit vandalisé ?!! Donc stop !!! C'est l'affaire de tous les habitants ET parents d'être vigilants à ce que cette aire éducative soit respectée. D'autre part les vols de grumes sur l'ancienne voie ferrée de Longeville sont passibles d'une forte amende et de prison.